

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 21/06/2024 - B2024/006138 - 2008 B 80110 - 502 668 916 - A L'EAU SOLAIRE

6138

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : EURL A L'EAU SOLAIRE		1 2		
Adresse de l'entreprise 4 Z.A. DES PRAIRIES 38290 FRONTONAS		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 5 0 2 6 6 8 9 1 6 0 0 0 2 1		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3		
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	83	
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	89 278 14 772	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	87 271 63 699	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC	170	
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières * BH	BI	1 100	
	TOTAL (II) BJ		BK	176 632 79 741
	ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	21 340 56 593
En cours de production de biens BN		BO		
En cours de production de services BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU	38 216	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 812 62 155
		Autres créances (3) BZ	CA	35 445
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	140 690	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 606	
TOTAL (III) CJ		CK	27 151 336 705	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à éraler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	203 784 416 446
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations		(3) Part à plus d'un an : CR		
Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		EURL A L'EAU SOLAIRE		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500...)	DA	7 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	249 391		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 072		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	294 712	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 668		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	950		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 652		
	Dettes fiscales et sociales	DY	35 567		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	11 897		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	121 734		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	416 446		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	117 803		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		EURL A L'EAU SOLAIRE				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	363 121	FB		FC	363 121	
	Production vendue	FD		FE		FF		
		FG	608 941	FI		FI	608 941	
	Chiffres d'affaires nets *	FI	972 062	FK		FL	972 062	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	7 125		
	Autres produits (1) (11)				FQ	63		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	979 250	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	287 471
	Variation de stock (marchandises)*						FT	19 284
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	325 196
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(26 837)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	116 113
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 130
	Salaires et traitements *						FY	94 961
	Charges sociales (10)						FZ	41 501
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce		IIS		GA	25 421
			- dotations aux provisions				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	27 151
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	21 819
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	935 211
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 040	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 101
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 101
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	209
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	209
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	892	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	44 932	

(RENVIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont fournies dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A L'EAU SOLAIRE		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	495	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	495	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(495)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	7 365	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	980 352	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	943 280	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	37 072	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	721
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	1 379
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	4 645
		Dont cotisations facultatives Madelin			A7	4 645
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités - Amendes				495		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise										EURL A L'EAU SOLAIRE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations											
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										2						3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	83	KE		KF								
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK		KL									
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM		KN		KO									
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	97 577	KT		KU	6 473								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	48 516	KW		KX									
		Matériel de transport *						KY	89 163	KZ		LA	5 771								
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	7 520	LC		LD									
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG									
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes								LK		LL		LM								
	TOTAL III								LN	242 776	LO		LP	12 244							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T							
		Autres participations								8U	170	8V		8W							
Autres titres immobilisés								1P		1R		1S									
Prêts et autres immobilisations financières								1T	1 100	1U		1V									
TOTAL IV								1Q	1 270	1R		1S									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	244 128	0H		0J	12 244								
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence									
								par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
								1		2		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN		C0		D0								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO		LV		LW	83	IX	83					
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ		MA		MB		MC							
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF							
		Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS		MG		MH		MI							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	104 050	ML	104 050						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers						IU		MM		MN	48 516	MO	48 516						
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	94 935	MR	94 935						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	7 520	MU	7 520						
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III								IY		NG		NH	255 020	NI	255 020					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IJ		0U		M7		0W					
		Autres participations								IO		0X		0Y	170	0Z					
Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D							
Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F	1 100	2G	750						
TOTAL IV								I3		2J		NK	1 270	2H	750						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		0K		0L	256 373	0M	255 853						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										EURL A L'EAU SOLAIRE										Néant ☐				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais d'établissement et de développements				CY					EL					EM					EN					
Fonds commercial				RE					RF					RJ					RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE	83				PF					PG					PH	83				
TOTAL I				RK	83				RM					RN					RO	83				
Terrains				PI					PI					PK					PL					
Constructions		Sur sol propre		PM					PN					PO					PQ					
		Sur sol d'autrui		PR					PS					PT					PU					
		Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV					PW					PX					PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	84 228				QA	5 051				QB					QC	89 278				
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	33 228				QE	2 813				QF					QG	36 041				
		Matériel de transport		QH	26 801				QI	16 933				QJ					QK	43 734				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	6 872				QM	624				QN					QO	7 496				
		Emballages récupérables et divers		QP					QR					QS					QT					
		TOTAL II				QU	151 128				QV	25 421				QW					QX	176 549		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	151 211				ØP	25 421				ØQ					ØR	176 632				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS												REPRISES										
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6				
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV				
Autres immobilisations incorporelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1				
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD				
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8				
Constructions		Sur sol propre		Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
		Sur sol d'autrui		R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
		Inst. gales, agenc et am. des const.		S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
		Matériel de transport		U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
		Emballages récup. et divers		W4			W5			W6			W7			W8			W9			W10		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL									NM									NO				
TOTAL III																								
Total général (I + II + III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW									NY						Total général non venant (NW - NY)	NZ						
CADRE C																								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à écaler												Z9				Z8								
Primes de remboursement des obligations												SP				SR								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A L'EAU SOLAIRE		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 416 445,86 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 37 071,73 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/06/2024

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	83		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	97 577		6 473
Autres install., agencements, aménagements	48 516		
Matériel de transport	89 163		5 771
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 520		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	242 776		12 244
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	170		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 100		
TOTAL	1 270		
TOTAL GENERAL	244 128		12 244

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			83	83
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			104 050	104 050
Autres install., agencements, aménagements			48 516	48 516
Matériel de transport			94 935	94 935
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 520	7 520
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			255 020	255 020
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			170	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 100	750
TOTAL			1 270	750
TOTAL GENERAL			256 373	255 853

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/06/2024

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	83			83
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	84 228	5 051		89 278
Installations, agencements divers	33 228	2 813		36 041
Matériel de transport	26 801	16 933		43 734
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 872	624		7 496
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	151 128	25 421		176 549
TOTAL GENERAL	151 211	25 421		176 632

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	5 051				
Installations, agencements divers	2 813				
Matériel de transport	16 933				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	624				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	25 421				
TOTAL GENERAL	25 421				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours		21 340		21 340
Sur comptes clients	6 404	5 812	6 404	5 812
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	6 404	27 151	6 404	27 151
TOTAL GENERAL	6 404	27 151	6 404	27 151
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		27 151	6 404	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 04/06/2024

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	170		170
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 100		1 100
Clients douteux ou litigieux	6 392	6 392	
Autres créances clients	61 574	61 574	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	3 021	3 021	
- T.V.A.	30 717	30 717	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 707	1 707	
Charges constatées d'avance	3 606	3 606	
TOTAL GENERAL	108 287	107 017	1 270
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	15 668	11 738	3 930	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	57 652	57 652		
Personnel et comptes rattachés	6 537	6 537		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 013	29 013		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	17	17		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	950	950		
Autres dettes	11 897	11 897		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	121 734	117 803	3 930	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 550			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

A L'EAU SOLAIRE
SARL au Capital de 7 500 €
Siège Social : 4 Z.A. des prairies
38290 FRONTONAS

Procès Verbal de délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du vendredi 28 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-huit juin
A vingt heures.

L'associé de la société SARL A L'EAU SOLAIRE,
S.A.R.L. au capital de 7 500 €, ayant émis 7 500 parts sociales de 1 € chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Annuelle sur la convocation de la Gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant de séance.

Sont présents :

Monsieur Laurent MURGUE

Titulaire de 7 500 parts sociales, ci 7 500 parts

Seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par M. Laurent MURGUE, Gérant associé

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1° - Rapport de la Gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2023, ainsi que les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice.

2° - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; quitus de la gérance.

3° - Affectation des résultats.

4° - Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

5° - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- L'inventaire au 31 décembre 2023
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions

L'assemblée lui en donne acte.

- ✓ Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants autorisés.

Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport de la gérance sur l'exercice en toutes ses parties et donne quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants autorisés.

Troisième résolution :

L'assemblée constate l'existence d'un résultat comptable positif de 37 072 €.

L'assemblée, conformément aux propositions de la gérance, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- 37 072 € au poste « Autres Réserves »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants autorisés.

Quatrième résolution :

L'assemblée, après avoir entendu le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants autorisés.

Cinquième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal signé par le gérant et les associés présents.

M. Laurent MURGUE

